

Agde, le 14 Décembre 2020

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
Réunion du 25 Novembre 2020**

A - VIE QUOTIDIENNE

1 - CHEMIN TERRE ET SABLE (face à l'entrée du Chemin de la Charrue Route de Rochelongue)

Ce chemin a besoin d'être renivelé et mis en état (référence sur ce dossier Mme LABATUT).

Réponse :

Un entretien du chemin sera fait.

2 - ROND-POINT DE ROCHELONGUE

La chaussée de ce rond-point est très dégradée. Ne pourrait-on pas raccorder le Chemin de Notre Dame à St Martin (côté ranch) au rond-point ? Ceci faciliterait la circulation pour éviter les bouchons provoqués par les véhicules ? (ceux qui viennent du rond-point et souhaitent tourner à gauche pour emprunter le chemin de Notre Dame à St Martin (longeant le golf) et ceux qui sortent de ce chemin pour entrer dans le rond-point. Les changements de direction à ce niveau sont très compliqués.

Réponse :

Une opération d'alignement du chemin de notre dame à la cause est à l'étude, il prendra en compte le redimensionnement du giratoire et l'insertion du chemin.

3 - PISTE CYCLABLE (ENTRE RÉSIDENCE NAKARA ET LE ROND-POINT DE ROCHELONGUE)

Cette portion de piste cyclable est étroite, et difficilement praticable car elle comporte des zones gravillonnées ou en terre qui sont dangereuses. Ne pourrait-on pas élargir cette piste à certains endroits afin d'améliorer la circulation ?

Réponse :

Une étude sera réalisée sur cette portion, le revêtement pourra être repris en enrobé.

4 - DEVANT LE CAMPING LE ROCHELONGUE

En face du camping «le Rochelongue», une racine a fortement abimée la chaussée. Peut-on intervenir ?

Réponse :

Un traitement de racine sera programmé.

5 - PARKING COQUILLES P8 ET SOULLIÈRE P9 face à AQUALAND (couverture photovoltaïque)

Un des nouveaux membres du comité nous informe que les files d'attente pour sortir de ces parkings ont été trop longues, le système de paiement est trop long et la CB était souvent en panne. Il nous informe également que ces parkings ne comportent peut-être pas assez de sorties. Le système de paiement (en sortie) de ces stationnements pourrait être discuté. Les mêmes remarques ont été faites pour le parking du Colibri.

Réponse :

Du nouveau matériel va être installé en 2021. Il permettra un paiement anticipé (en ligne ou sans contact) et une lecture de plaque permettra une sortie plus rapide pour les véhicules qui auront déjà payé

6 - ALLEE DE BELLEFONTAINE

Les travaux qui ont été d'ores et déjà réalisés sont très satisfaisants. Toutefois, il semblerait que ce dossier soit au point mort depuis juin dernier.

Avenue du Passeur Challiés, la rampe à droite des escaliers est manquante.

Allée de la Découverte, des dalles sont soulevées et l'éclairage est insuffisant (réfèrent sur ce dossier : M. GIRARD)

Réponse :

La rampe sera positionnée.

Une réparation partielle sera faite pour les dalles.

La réfection du revêtement a été réalisée.

7 - AQUAPARK

La question suivante est posée : pourquoi les structures métalliques d'AQUAPARK ne sont-elles pas démontées en hiver ?

Réponse :

Toutes les matériaux démontables ont été enlevés, il reste seulement les structures ancrées au sol.

En 2021, nous rencontrerons le propriétaire de l'établissement afin prévoir l'enlèvement d'une plus grande partie de son matériel.

8 - RÉSIDENCE GOLF CLUB Avenue des Alizés - près de l'agence ORPI

L'entrée de cette résidence doit être sécurisée sans plus tarder. En effet, l'installation de plots blancs de chaque côté du portillon permettrait de ralentir la circulation sur le trottoir. Cette situation présente un danger pour les piétons et les résidents.

Réponse :

Les services vont réaliser une chicane avec des J11 pour sécuriser les lieux.

9 - AVENUE DES ALIZÉS

Depuis deux ans, des odeurs d'égouts sont persistantes sur l'avenue des Alizés et ce fait a déjà été signalé. Ces odeurs ont-elles un rapport avec la station de refoulement près de l'Hôtel GIL ? (La référente pour ces deux derniers dossiers est Mme BARGE).

Réponse :

Des travaux de modification vont être effectués au niveau des réseaux d'assainissement pour palier au problème d'étanchéité qui laisse passer les odeurs.

10 - ROND-POINT DES INVALIDES

La taille des haies est urgente, essentiellement à l'angle de la rue de l'Intendant d'Aguesseau et la rue de l'Intendant Bosville. Il faut absolument baisser la hauteur des haies. Les véhicules arrivant du rond-point Prosper Vivares n'ont aucune visibilité à hauteur du passage piéton (direction le Mail).

Réponse :

La taille sera réalisée d'ici la fin du mois de novembre.

11 - RUE DE L'INTENDANT D'AGUESSEAU ET AVENUE JEAN DU PLESSIS

Un élagage des platanes est demandé. Il est également souligné sur ces deux rues une vitesse trop élevée des véhicules. Des ralentisseurs sont-ils envisageables ?

Réponse :

Une taille a été faite récemment, une visite sur place sera réalisée pour vérifier si les services doivent à nouveau intervenir.

Pour le ralentisseur, un comptage sera réalisé.

12 - CHEMIN DE LA CHARRUE ET ROUTE DE ROCHELONGUE

La sortie du Chemin de la Charrue sur la Route de Rochelongue est très difficile et dangereuse. L'intersection entre la piste cyclable, la route et la sortie du chemin est à réétudier. En effet, les panneaux priorité à droite sur la Route de Rochelongue (départ rond-point - direction mer) ne sont pas assez visibles. Les voitures ne respectent jamais la priorité à droite. De nombreux accrochages ont eu lieu cet été... heureusement carrosserie uniquement.

Réponse :

Un panneau solaire de type clignotant est en commande et sera positionné.

13 - CHEMIN DES ARAIRES ET CHEMIN CALME

Une taille des roseaux est à prévoir car la visibilité dans ces chemins est difficile.

Réponse :

La taille sera réalisée.

14 - IMPASSE DE LA CHARRUE ET CHEMIN DES ARAIRES

Un éclairage de ces chemins est-il prévu ?

Réponse :

Une étude pour la mise en place d'un éclairage dans ces deux chemins a été engagée.

15 - CHEMIN DE LA CAUSSE

Les dépôts sauvages d'ordures ont un peu ralenti. Toutefois, un aménagement de l'espace containers serait souhaitable.

Réponse :

Deux bloques conteneurs seront positionnés.

16 - SECTEUR Malfato

Où en est-on dans ce dossier ?

Réponse :

Une mission d'études urbaines en vue de l'aménagement du quartier de Malfato a été mandatée en 2018 auprès d'un groupement de bureaux d'étude.

Cette étude a permis :

- d'identifier les secteurs concernés par la présence d'espèces à fort enjeu environnemental (qui devront donc être laissés en l'état),
- d'identifier les secteurs qui pourront être ouverts à l'urbanisation,
- d'identifier les typologies de constructions et la forme urbaine du quartier et plus généralement son fonctionnement,
- d'identifier la procédure juridique opérationnelle la plus adaptée pour réaliser cet aménagement (zone de PUP).

Cette étude a été mise en pause et va être réactivée pour :

- modifier les documents et permettre la réalisation de l'élargissement du chemin de la Causse à Notre Dame à plus court terme,
- préparer les documents d'urbanisme (Orientation d'Aménagement et de Programmation) qui pourront s'appliquer une fois la procédure de révision du PLU approuvée.

17 - CHEMIN DU GRAND PIN

Ce chemin, initialement utilisé par les riverains, est de plus en plus emprunté. Un alignement des terrains permettant d'élargir ce chemin est-il envisageable ? Cette zone sera-t-elle bientôt viabilisée permettant ainsi le raccordement à l'eau ?

Réponse :

Le chemin du Grand Pin est situé dans la zone AUh1 du PLU, c'est à dire la zone "Malfato". A ce titre, son élargissement et l'amené des réseaux se feront de concert avec l'urbanisation du quartier (voir réponse précédente). Il convient de rappeler qu'à ce jour cette zone n'est pas constructible et que le raccordement à l'eau n'est donc pas possible.

18 - IMPASSE SANTA MARIA (réfèrent M. CELESTIN : son rapport en PJ)

Le stationnement pose de gros problèmes l'été. A plusieurs reprises, l'enlèvement des ordures ménagères n'a pas pu être réalisé. La circulation et l'accès sur ce parking sont un véritable problème. Cette situation peut se révéler dangereuse puisqu'il en est de même pour l'accès des secours (pompiers...). Après plusieurs demandes de quilles à la place des bandes jaunes, rien n'a été fait. Un panneau de stationnement existe mais personne ne le respecte. Son emplacement est à revoir. Des véhicules stationnés sur les trottoirs Archipel 2 sont un danger pour les piétons. Il faudrait peut-être accentuer les verbalisations.... Pour les copropriétaires qui ne possèdent pas de parking ou garage (sur justificatif), un tarif spécial pour la saison pourrait être mis en place et ces frais pourraient être récupérer sur les locations. Suite à l'arrachage des arbres sur le parking Santa Maria (certes indispensable puisque cet espace était impraticable à cause des racines), cet endroit n'est que bitume. Les riverains ont souhaité un embellissement. Quelques pots en très mauvais état ont été installés avec des arbustes. Ces derniers sont entretenus par les employés de maintenance des résidences 1,2,3. Propriétaires et locataires sont très mécontents. Une solution simple pourrait pourtant satisfaire toutes les parties en optant pour des végétaux faciles d'entretien et nécessitant peu d'eau.

Réponse :

Les quilles étant fréquemment écrasées, elles ont été remplacées par des jardinières. En accord avec les riverains, il a été entendu que l'entretien serait à leur charge.

De plus, une ligne jaune ainsi qu'un zebra ont été dessinés afin de limiter le stationnement.

L'arbre mort sera remplacé dans la jardinière.

Après vérification, les jardinières sont dans un état tout à fait correct.

19 - RUE DES CORSAIRES : Le trottoir entre le Dr Salembier et l'hôtel CAPAO)

Celui-ci est impraticable (passage handicapés et poussettes impossible). Il en est de même pour les trottoirs le long de la Résidence ALOA, allée des Iles d'Amérique (près de l'arrêt de bus), le long de la Résidence ANTINÉA.

Réponse :

Une visite sur site et une estimation seront réalisées et proposées à l'arbitrage du budget. Une étude sera menée sur le stationnement Rue des Corsaires.

Les zones dangereuses seront traitées provisoirement.

20 - ENTRÉE DE PLAGE 54 - PLAGE RICHELIEU

Depuis plusieurs années, il est réclamé par les riverains, touristes locataires, l'installation d'un rince-pied en sortie de plage. Ce poste est le seul qui n'en soit pas équipé dans ce secteur. Afin de faciliter l'accès et le cheminement, un platelage de plage serait également souhaitable pour accéder au bord de mer (comme celui de Rochelongue)

Réponse :

Sous l'impulsion du Pavillon Bleu, la ville s'engage, actuellement, dans une suppression des douches de plage qui sont remplacées progressivement par des rince-pieds. Actuellement, il est réalisé un remplacement en lieu et place et pas de mise en place de nouveaux équipements. Cette opération est engagée dans une démarche de rationalisation de la consommation d'eau. Concernant la mise en place d'un platelage sur ce même accès, les cheminements piétons sont installés au niveau des postes de secours pour l'accessibilité des plages aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le platelage installé au niveau du Mail de Rochelongue, il a vocation à desservir "Lire à la plage" et permettre l'accès aux PMR.

21 - L'ALLÉE DES CARAÎBES

Entre le terrain de boules et l'entrée de plage, c'est difficilement praticable. Les riverains souhaitent que le revêtement du terrain de boules soit le même que celui de Rochelongue. Enlever la pancarte avec des graffitis et mettre un lampadaire solaire. Un arbre face à la Résidence Archipel 1 a pris trop d'envergure et apporte trop d'ombre et donc d'humidité dans les appartements. Il nécessite une taille importante et non un simple élagage.

Réponse :

Une visite de terrain sera programmée pour voir l'état du chemin entre le boulodrome et l'entrée de plage, voir le boulodrome, l'enlèvement de la pancarte et enfin pour envisager la taille de l'arbre. Concernant l'éclairage, cette allée dispose d'un éclairage public. La mise en place d'un éclairage au niveau du boulodrome peut entraîner des nuisances pour les riverains.

22 - PARKING AQUALAND P8 COQUILLES et P9 SOULLIÈRE

Pourquoi ces parkings ne sont-ils pas éclairés le soir ?

Réponse :

Ces parkings ne sont éclairés le soir car actuellement, ils ne sont pas raccordés au réseau.

23 - MONTÉE SAINT-MARTIN

Il faudrait envisager de donner un nom à cette montée le long du golf et installer des poubelles et distributeurs de sacs pour les déjections canines.

Réponse :

Les services ont pris en compte la demande de dénomination, quant aux poubelles et districrottes, ils seront installés.

24 - RÉSIDENCE ARENA (référente Mme HUSSON) A l'entrée du porche (côté parking - cf photo)

Deux barrières en bois font une chicane pour ralentir la circulation dans ce couloir. Toutefois, à hauteur de ces obstacles le mur gauche est en permanence dégradé par les vélos à la hauteur du passage. Ces réparations restent à la charge de la copropriété ARENA. En écartant d'environ un mètre la barrière se situant côté porche, le problème pourrait être résolu.

Réponse :

Les services raccourciront la deuxième barrière en bois (section de 20 cm environ du rondin) les vélos ou autres véhicules devraient avoir un passage plus large et ne plus dégradé le mur de la copropriété (en évitant toujours l'accès scooters).t

25 - RESIDENCE ARENA :

Mme HUSSON nous informe que des jeunes escaladent régulièrement jusque sur le toit de la copropriété (6ème étage). Un dépôt de plainte a déjà été effectué. Des solutions doivent être trouvées au sein de la copropriété (caméra, pics anti-pigeons pour éviter les prises, ...etc).

Accès pompiers : le lundi matin en saison (jour du marché) Le bâtiment B reste accessible si les forains ne s'installent pas trop près de la barrière rue Jean Paul Poumeyrac (côté agence immobilière). Ceci peut être résolu avec le placier. Pour le bâtiment A, l'accès au parking privé (face au marché alimentaire rue Jean-Paul Poumeyrac) est impossible puisque les stands bloquent complètement cet accès. Une solution pourrait être envisagée après consultation sur le terrain.

Réponse :

Concernant les questions sur le marché du lundi sur le Mail de Rochelongue, en effet nous nous sommes souvent rendus sur place avec Eric Dangla, les pompiers d'Agde et les représentants des copropriétés du Mail, et ces questions reviennent sans cesse. Pour le passage des pompiers, celui-ci est obligatoire, un camion pompier passe chaque début de saison pour faire le test. Une étude avait été faite pour déplacer le marché sur le parking plage Richelieu Ouest au risque de faire beaucoup de mécontent comme les commerçants du centre du Mail.

26 - MAIL DE ROCHELONGUE :

Dépôt d'ordures ménagères (derrière l'agence SERNA - parking ARENA) : Cet espace insalubre est problématique dans notre quartier. Une notice avait été distribuée aux commerçants du Mail de Rochelongue concernant cet emplacement en avril 2019 leur rappelant les règles des dépôts et enlèvements d'ordures ménagères et encombrant. Cet emplacement DOIT ÊTRE ENFIN TRAITÉ. L'espace doit être défini et clôturé. Une nouvelle visite de terrain s'impose.

Réponse :

Les services voirie ont proposé de mettre un panneau rappelant les sanctions pour dépôt d'ordures sur la voie publique.

Le contenu de la notice distribuée en avril dernier est complet et explicite. Les professionnels de ce secteur sont malheureusement peu respectueux.

Les services du SICTOM vont entrer en contact avec le syndic des Roches Marines afin de faire le point sur leur dotation.

27 - RÉNOVATION DU MAIL DE ROCHELONGUE

Le mail de Rochelongue aura 30 ans en 2021. IL A BESOIN D'UN LIFTING.... Depuis 2014, le comité de quartier CAP OUEST suggère et demande sa rénovation. Compte rendus des réunions préparatoires des 18/11/2014 - 15/01/2015 - 12/10/2015 - 14/03/2016. Cette rénovation, qui concernait essentiellement le front de mer et son esplanade il y a quelques années, doit désormais être globalement repensée. Ce site est en voie de délabrement et ne donne pas une image rêvée de notre station. La balade de front de mer entre également dans les demandes d'amélioration et travaux d'envergure dans notre quartier. De nombreuses zones sont ensablées et donc impraticables pendant la saison. La création d'une véritable promenade de bord de mer (jusqu'à la base nautique), aménagée pour la promenade et élargie serait un véritable plus pour l'image de notre station et la qualité de vie des utilisateurs.

Réponse :

Le périmètre d'étude demande une réflexion sur un aménagement d'ensemble en lien avec les quartiers voisins et futurs (Malafato). Un diagnostic des équipements sera à programmer

Après quelques échanges en réunion, il a été décidé que les services de la ville étudieront la possibilité de reprendre l'esplanade du Front de Mer en reprenant les accès inutilisés :

- en requalifiant les 2 espaces minéraux pour laisser place à la création de jardins secs méditerranéens.

28 - PIETONNISATION DU MAIL DE ROCHELONGUE

Nous attendons qu'enfin le Mail de Rochelongue soit déclaré piéton toute l'année. Actuellement, il est piéton uniquement du début des vacances de Pâques à la fin des vacances de Toussaint. Nous vous adressons de nouveau le PV de l'AG CAP AVENIR du 4 avril 2019 confirmant la volonté générale de rendre cet espace totalement piéton. Il s'agit d'une question essentielle de sécurité et de bon sens. Afin que cette mesure soit totalement efficace, il faut prévoir l'installation d'une borne pneumatique de sortie (devant UNIVERS DISCOUNT) évitant ainsi les entrées en sens inverse à toute heure et permettant aux véhicules entrés avant 10 h du matin de sortir du Mail. Nous discutons de ce dossier depuis plusieurs années maintenant (d'abord pour dans le cadre de la saison puis pour un piétonnisation à l'année). Cf nos courriers du 6/11/2017 et notre courrier du 5/04/2019 à M. FREY (copies jointes) + le PV de l'AG CAP AVENIR du 4 avril 2019 validant la fermeture du Mail aux véhicules. Nous espérons vraiment que le Mail de Rochelongue retiendra toute votre attention pour un projet de rénovation global et concertée ainsi que sur la piétonnisation ce quartier.

Réponse :

Le Mail est désormais piéton à l'année, la borne est en position basse uniquement de 6 h à 10 h. Ponctuellement, elle peut être mise en position basse lors de la réalisation de travaux ou de déménagement.

Police Municipale :

Luc Larose, Directeur de la Police Municipale.

1 - Bilan synthétique de la saison

Sur un plan général, la saison 2020 a été **atypique** de par le contexte sanitaire « covid-19 ».

2 - Activité Générale

L'activité générale a été soutenue avec un total d'actions interventions sensiblement égal à la saison 2019 : 1817 contre 1922.

- 1817 actions/interventions en cumulant l'ensemble des postes et brigades.
- 3400 PVe de toutes natures (2700 en 2019).
- 429 interventions dans le domaine des Troubles à l'ordre public (316).
- 206 interventions dans le domaine Délinquance de Voie publique (223).
- 42 interpellations et Mises à disposition (64).

Occupation du Domaine Public :

L'ensemble des festivités, ainsi que les différents lieux de rassemblements de personnes (marchés, zones commerçantes, plages, Ile des Loisirs, centre-port, village naturiste) ont fait l'objet d'une attention particulière sur les 3 volets :

Sécurité-Risque attentat-Covid.

Pour les festivités importantes (scènes estivales, feux d'artifices,...), mise en place d'un dispositif particulier « sanitaire », avec périmètre clos, jauge à 5000 personnes, port du masque.

TOP/ Tapages / Nuisances sonores

Les troubles à l'ordre public et tapages ont été le problème majeur de cette saison, avec un total de 429 interventions, dont 317 proviennent de particuliers (fêtes privées, regroupements de jeunes sur les espaces publics, conflits de voisinage, ivresses, ...).

Problème que l'on a retrouvé dans tous les quartiers de la ville (Grau d'Agde, Agde) mais surtout au Cap d'Agde

Par contre, **peu de plaintes à l'encontre des établissements professionnels** puisque le « dancing » était prohibé : **57** interventions.

DVP (rixes, vols, ...)

206 interventions (223) ; quelques rixes dans les secteurs habituels comme l'Ile des loisirs, mais en nette diminution du fait de la fermeture des discothèques ; il est à noter cependant une forte affluence dans ce secteur au mois d'Aout et la recherche à partir de 02h00 de lieux publics pour terminer la nuit (parkings/Plages).

Concernant les autres domaines, des baisses ont été enregistrées

- Baisse des interventions **Accidents de la circulation** : 51 / 69
- Baisse des interventions **Incendies** : 16 / 31
- Baisse des interventions **Code de la route** : 159 / 384
- Baisse des **fourrières auto** : 200 / 260
- Baisse des interventions **GDV** : 2 interventions sur des petits groupes (contre une dizaine la saison passée)

3 - Activité quartier du 1 septembre au 1 novembre 2020

Domaine code de la route :

- 2 contrôles routiers effectués
- 7 mises en fourrière mise en place des marchés.
- 1 accident de la circulation (rue des sans soucis)

Domaine troubles à l'ordre Public :

- 3 interventions pour des tapages de particuliers.

- 1 intervention pour des conflits de voisinage.
- 2 interventions pour des SDF

Domaine délinquance de voie publique :

- 2 intervention pour des « menaces / insultes)
- 1 intervention pour des dégradations.

Domaine « Assistance aux services de sécurité » :

- 6 interventions dont 1 incendie (Ile des loisirs)
- 1 intervention pour des déclenchements d'alarmes.

Domaine « interpellations » :

- 2 interpellations pour des délits routiers

Domaine « Environnement » :

- 1 intervention pour des divagations d'animaux
- 8 PV pour des dépôts sauvages :
 - Champs blancs
 - Petits champs
 - Causse
 - Batipaume
 - Raymond fages
 - Passeur Challies
 - Ile des loisirs
 - Chevalier d'Alphonse

B - GRANDS TRAVAUX

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans la cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 octobre, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseau mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : 48 794
- Nombre de prises commercialisables : 38 295 soit 78,5 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : 4 013 soit 8,2 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : 6 486 (dont 2 404 en copropriété) soit 13,3 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

L'objectif qui a été donné, par l'Etat, à l'opérateur est un raccordement de la quasi-totalité de la commune pour la fin de l'année à l'exception des logements raccordables sur demande.

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES VOIRIES & VOIES DOUCES »

Comme chaque année, la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voiries. Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis annuellement dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Cette année, sur le quartier «Cap Ouest», les rues suivantes ont été retenues :

- Chemin du Père Maurel – Réfection de chaussée partielle et abords du parking
- Giratoire des invalides
- Liaison Parking Béarn
- Avenue du Chevalier d'Alfonse – Ile des Loisirs - Trottoirs

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES BATIMENTS »

En termes de patrimoine bâti communal, la Ville d'Agde possède environ 400 bâtiments, de toutes natures confondues, (sportif, scolaire, culturel, sécurité, ...) représentant environ 145 000m² de surface de plancher (SDP). **Soit l'équivalent de 30 TERRAINS DE FOOT environ.**

Parmi ces bâtiments, 120 sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), nécessitant un entretien régulier et placés sous la responsabilité de la Direction Architecture et Bâtiments (DAB).

En dehors des opérations spécifiques (poste de police ou centre des congrès par exemple), le budget alloué chaque année pour l'entretien, la mise en conformité ou l'amélioration de ces bâtiments est en moyenne de 800 000.00 €.

Enfin, dans la priorité de nos opérations, nous apportons une attention particulière "au soutien à la rénovation énergétique" et aux économies financières engendrées."

Par exemple, les travaux significatifs pour 2020 ont été, tous secteurs confondus :

- La rénovation complète de l'isolation et de la façade de l'école d'Anatole France (+ de 100 000€)
- Le remplacement de l'intégralité du chauffage (140 unités) du Bâtiment E de l'espace Mirabel (+ de 140 000€)
- La 4e tranche du remplacement des menuiseries de Jules Ferry (+ de 60 000€) pour un coût total de 350 000€ avec une fin d'opération en 2021.
- La 4e tranche de mise en accessibilité des ERP (250 000€) pour un coût total de 2 000 000€ avec une fin d'opération en 2023.

POSTE DE POLICES AVENUE DES SERGENTS

Le marché concernant la création d'un Centre de Sécurité Publique vise à rassembler dans un même lieu les services de la police municipale, le centre de supervision urbain et durant quelques mois de la saison d'été, des agents de la police nationale.

Créé à partir de l'ancien commissariat du Cap d'Agde, le projet a étendu son emprise en rez-de-chaussé sur le domaine public (zone exclusivement réservée aux polices municipale et nationale) et a vu la création d'un étage dévolu au CSU, aux vestiaires et salle de repos des trois entités.

Ce projet permet d'offrir un outil de travail adapté aux besoins des agents :

- Accueil chaleureux du public et moins anxiogène
- Vestiaires et bureaux adaptés à l'augmentation des effectifs
- Salle d'armes aux dernières normes
- Création d'une salle de crise et d'une salle de GPTI

Le CSU dispose quant à lui d'une salle d'écrans équipée de 27 postes (évolutive à 36) permettant un confort de travail aux agents pour la surveillance des 83 caméras dont la ville dispose (nombre qui peut évoluer jusqu'à 100).

Le bâtiment propose 750 m² de plancher, réparti sur 2 niveaux et bénéficiera de la thalassothermie (chauffage et refroidissement par l'eau de mer) pour son système de chauffage et de climatisation.

Le chantier a débuté fin juillet 2019 et a été réceptionné à la fin du mois d'octobre de cette année. Le montant des travaux (hors ameublement et équipements) s'élève à 1 000 000€ TTC.

Il est occupé par les agents de la police municipale depuis le 19 octobre 2020.

AMENAGEMENT DES HAUTS DE PLAGES

La Ville d'Agde vient de reprendre les travaux d'aménagement des hauts de plage du village naturiste.

Les travaux, engagés avant la saison estivale, ont consisté en la création d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le cheminement piéton jusqu'aux futures terrasses.

Depuis la fin du mois d'Octobre, il est procédé à la mise en place de l'esplanade et du cheminement réalisé en bois exotique (Itauba).

Cet aménagement accueillera en saison estivale les terrasses des commerces existants.

En hiver, cet espace sera libre de toute occupation commerciale et non démonté.

Cet espace comme la rampe d'accès seront pourvus d'un nouvel éclairage public.

La fin des travaux est programmée pour le mois de février.

Le montant de cette opération s'élève à 260 000 € T.TC.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M RUIZ.

Représentants du comité de quartier :

ANTOINE Laurence, LEMONNIER Marie-Pierre.